

Commission locale d'information nucléaire (CLIN)

Débat autour du Grand Carénage

Une réunion de la CLIN, il n'y en a qu'une dans l'année ouverte au public. Alors, il faut en profiter pour s'exprimer... Ce qu'ont fait les adversaires et les partisans du Grand Carénage présents l'autre jeudi à la salle Cauchoise de Grainville-la-Teinturière. Ambiance.

« **L**e Grand Carénage de la centrale de Paluel ; de véritables enjeux industriels et territoriaux ». C'était le thème choisi pour la réunion publique de la CLIN (Commission locale d'information nucléaire Paluel Penly). Cette opération industrielle d'envergure dans laquelle EDF injecte environ 700 millions d'euros par tranche (il y en a quatre de 1.300 mégawatts dans l'usine cauchoise) regroupe une centaine d'interventions de maintenance à réaliser lors des visites décennales des réacteurs depuis 2015 et jusqu'en 2018.

Retombées économiques

« La moitié de ces opérations n'ont jamais été réalisées en trente ans », rappelait Brice Farineau, directeur du centre de production d'électricité. Ce chantier doit permettre d'augmenter la durée de vie de la centrale, qui a commencé à produire de l'électricité en 1985,

au-delà des quarante ans d'activités. Ce qui n'est pas sans conséquences pour le territoire de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre qui profite allégrement de la manne financière et des retombées économiques d'une telle présence. De plus, ce Grand Carénage concentre sur zone lors des pics d'activités jusqu'à trois mille personnes. « Nous avons travaillé avec EDF bien en amont du démarrage du chantier pour que les entreprises locales bénéficient aussi de l'opération », a souligné Gérard Colin, président de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre.

Pour les associations antinucléaires, le jeu n'en vaut pas la chandelle. Elles appuient leurs propos sur les catastrophes de Tchernobyl en Ukraine, il y a trente ans et Fukushima au Japon, il y a cinq ans. Elles ont demandé des explications sur la chute d'un palonnier sur la tranche 2 de Paluel qui est en

arrêt. Cet engin devait soulever le générateur de vapeur. Mais il a glissé sur les câbles, tombant au sol avant le début de l'opération. Cet incident qui s'est déroulé en fin d'année dernière, a retardé encore un peu plus l'avancée du Grand Carénage. « On redémarrera le 31 août alors que l'on prévoyait initialement le 21 janvier », reconnaît Brice Farineau. Il rappelle cependant que la défection du palonnier n'est pas la seule raison du dépassement des délais. « Les réparations sur cet équipement viennent de se terminer », ajoute-t-il. Le directeur attend le feu vert pour remettre en route le système de levage. L'autorité de sûreté nucléaire, organisme indépendant représenté l'autre jeudi par Guillaume Bouyt, chef de la division de Caen, a demandé des explications à l'exploitant et prépare son rapport.



Avant le début de la réunion, les antinucléaires ont distribué le livre *La Supplication* de Svetlana Alexievitch sous l'œil de Laurent Lacroix, directeur de Penly, Brice Farineau directeur de Paluel, Guillaume Bouyt, chef de la division ASN de Caen, Martine Laquière, sous-préfet et Blandine Lefebvre, présidente de la CLIN

« Grand bricolage ou grand rafistolage ? »

« On se demande s'il ne faut pas parler de grand bricolage ou de grand rafistolage ? », raillait Yannick Rousselet. Le chargé de campagne nucléaire pour Greenpeace n'est pas convaincu par la nécessité de prolonger la durée de vie des centrales comme celle de Paluel. Il agitait sur l'argument de la peur. « Personne ne peut dire si les installations sont assez solides pour résister aux agressions externes comme la chute d'un avion par exemple. À notre époque, ce n'est pas une hypothèse farfelue », lançait-il.

Martine Laquière, sous préfet du Havre lui a répondu. « La possibilité

qu'un avion s'écrase sur un dôme, cela s'anticipe. L'État a mis en place des plans d'intervention et des zones d'exclusion de survol. Si celles-ci ne sont pas respectées, des avions de chasse décollent immédiatement ». Pour le haut-fonctionnaire, « il faut être réaliste ». La France a besoin de son énergie nucléaire. « Un réacteur, c'est 1.300 MW de puissance, une éolienne c'est 2,5 MW », a-t-elle comparé.

Mais la fusion de l'atome, si elle est mal maîtrisée ou protégée, a de telles conséquences que la tentation de l'omerta ne doit pas gouverner. Quitte à passionner les débats...

■ GHISLAIN ANNETTA



Les débats ont eu lieu à Grainville-la-Teinturière

Polémique sur les Diesel de secours

Fait du hasard, au lendemain de la CLIN, le site Internet le *Journal de l'énergie* publiait un article sur le « diagnostic d'EDF sur les Diesels de secours des réacteurs nucléaires ». L'enquête classe Paluel parmi « les cancre » avec Flamanville. Du côté de l'électricien, on relativise et on explique que les équipements « sont en parfait état de fonctionnement ».

Paluel inaugure la série des opérations de maintenance appelée Grand Carénage par EDF sur son parc nucléaire 1.300 MW. L'entreprise prévoit ainsi d'injecter 55 milliards d'euros dans ce vaste programme. Il s'agit de convaincre l'État d'augmenter la durée de vie des installations. Et cela ne plaît pas à tout le monde...

C'est dans ce contexte que le site Internet le *Journal de l'énergie* publie une enquête où il dévoile des documents internes à EDF. Selon nos confrères, l'électricien y « juge dégradée la fiabilité des groupes de secours des réacteurs nucléaires français entre 2012 et 2014 ».

Paluel « dans le rouge »

À en croire les rapports cités par l'enquête « aucun bilan effectué sur

les Diesels de secours en 2014 des réacteurs français n'est classé en état correct ». Ces systèmes de secours sont tous considérés en « état à surveiller », « état dégradé » ou « état inacceptable ». Dans ce constat « édifiant », selon les termes du *Journal de l'énergie*, « quelques cancre notables se distinguent » dont la centrale de Paluel qui est « dans le rouge ». Selon l'article : « elle possède les bilans les plus mauvais : tous sont classés en état inacceptable, à l'exception d'un Diesel pendant un seul trimestre ».

Pour Alain Corrèa, membre du collectif EPR, ni à Penly ni ailleurs cette situation n'a rien d'anecdotique. Il rappelle un incident survenu dans la nuit du 30 au 31 décembre 2005 sur le site de production électrique cauchois. Une pluie vergla-

çante avait entraîné la formation de glace sur les transformateurs électriques. Selon l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), cette nuit-là, « les quatre réacteurs ont été coupés du réseau ». Une opération d'ilotage a été lancée. Elle visait à isoler la tranche tout en la maintenant à une puissance suffisante pour que l'alternateur produise l'électricité. Elle a réussi pour trois réacteurs. « Mais, rappelle Alain Corrèa, pour le Réacteur 2, on a eu besoin des générateurs électrogènes de secours ».

Un langage interne « très exagéré »

Au niveau national, EDF a tempéré les annonces du *Journal de l'énergie* par la voie de Philippe Sasseigne, son directeur de la production nucléaire France. Selon lui, il n'y a pas de danger majeur. Il rappelle, chez nos confrères des Échos.fr, que le vocabulaire interne à l'entreprise est « un langage très exagéré, exprès pour qu'il y ait des alertes et des réactions qui soient très anticipées ». Par exemple, une simple fuite d'huile dégrade la notation.

À Paluel, on confirme que « ces matériels sont en parfait état de fonctionnement ». On indique qu'ils « font l'objet d'opérations de main-

tenance régulières » assorties « d'essais périodiques ». Ils auront droit de plus « à une visite constructeur dans le cadre des visites décennales* ». Selon l'usine cauchoise, il « n'y a pas de défaillance » de ces diesels de secours sur les quatre réacteurs. « Le matériel fonctionne, il démarre en dix secondes »,

conclut-on.

■ GHISLAIN ANNETTA

* Ces visites décennales sont des arrêts dans lesquels on contrôle l'ensemble de l'installation d'une tranche. À l'issue, EDF obtient ou non une autorisation d'exploitation de dix ans.

À perdre la raison

Lors de la réunion de la CLIN à Grainville-la-Teinturière (voir par ailleurs), Martine Laquière, sous-préfet de Dieppe, a lâché : « Le nucléaire suscite une peur irrationnelle ». Pas sûre que les populations des environs de Tchernobyl ou Fukushima soient de cet avis comme l'ont

fait remarquer les opposants au nucléaire. Même dans le camp favorable aux centrales de Paluel et Penly, certains ont tiqué devant cette maladresse qui donnait de l'eau au moulin des protestataires. D'ailleurs, peu de temps après, ils se sont arrangés pour clore les débats.

L'incendie d'un condenseur

Jacques Jullien était présent dans le public, l'autre jeudi soir, à Grainville-la-Teinturière pendant la réunion publique de la commission locale d'information sur le nucléaire (CLIN). Il souhaitait prendre la parole mais les débats ont été clos avant qu'il puisse intervenir. Il voulait revenir sur l'incendie d'un condenseur survenu en juillet 2015 pendant des opérations de découpage des tubes à la torche plasma. Selon le secrétaire adjoint du CHSCT de l'entreprise Endel, sous-traitant d'EDF dans le Grand Carénage, « l'inflammabilité du titane n'a pas été prise en compte dans l'analyse des risques ». Ni par son employeur, ni par les responsables de la centrale. « J'aurais voulu qu'on m'explique pourquoi un système de nettoyage des copeaux de titane n'a pas été mis en place », poursuit-il. Il indique enfin « qu'après l'incendie, un droit d'alerte a été déposé sur le registre des dangers graves et imminents » et qu'on a continué, malgré tout, à travailler après le sinistre. Quand il avait évoqué l'événement, en janvier dernier, lors de la présentation du bilan de la centrale, le directeur Brice Farineau avait assuré que le nettoyage des copeaux avait bien été intégré à la procédure (voir notre édition du 22 janvier 2016). D'une façon générale, avant toute réalisation de travaux sur le site, EDF procède à une analyse des risques. Les dispositions sont prises par l'entreprise intervenante et sont examinées par le service de préventions des risques de la centrale qui les valide ou pas.